



Municipalité d'Ecublens/VD

Programme de législature 2006-2011

Mars 2007

Préambule

La Municipalité souhaite vous présenter un programme de législature qui, pour elle, constitue un engagement formel et public à l'égard du Conseil communal et des habitants.

Ce programme permet à la Municipalité de donner sa vision des politiques à mener sur cinq ans. Au cours de cette législature, elle entend améliorer la qualité de vie à Ecublens et le bien-être de sa population.

Pour ce faire, elle souhaite proposer un programme réaliste tant sur le plan de la faisabilité politique que sur celui des contraintes financières.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Actualiser le plan directeur communal (PDC), puis le règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA), en tenant compte des propositions du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)
- Maîtriser la densification, pour une meilleure qualité de vie
- Identifier sur le territoire communal des secteurs prioritaires d'intervention pour la création d'espaces publics conviviaux pour la population de notre commune
- Terminer et faire approuver le plan partiel d'affectation (PPA) de Renges
- Accompagner, voire piloter, divers plans partiels d'affectation (PPA) ou plans de quartier (PQ), en préservant la mixité dans ces zones, partout où cela est possible
- Prendre en compte et concrétiser les critères du développement durable dans la planification et la construction, en particulier pour ce qui concerne l'énergie, l'écologie des matériaux et leurs mises en œuvre, le confort et la qualité de l'habitat.

Communication et systèmes d'informations

- Mettre en place un système d'information du territoire (SIT) communal
- Développer un guichet en ligne sur le site Internet communal
- Créer un bulletin d'information à l'échelon communal et/ou régional.

Culture et social

- Réaliser un bâtiment socioculturel pour notre population (bibliothèque, garderie, espaces pour les jeunes et les aînés)
- Soutenir les institutions culturelles locales et de la région lausannoise
- Favoriser la communication et les échanges interculturels en soutenant les actions de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers
- Encourager l'intégration des personnes étrangères par des cours de français
- Développer la politique de la lecture auprès des jeunes.

Eaux

- Achever la mise en séparatif du réseau communal
- Faire réaliser et contrôler la mise en conformité des réseaux privés
- Assurer le suivi de la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Economie et tourisme

- Développer et promouvoir des conditions-cadres nécessaires à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois (éventuellement brochure, plaquette)
- Organiser des rencontres avec les entreprises, afin de renforcer les liens
- Soutenir et encourager Ecublens Animation à mettre sur pied des actions.

Education et jeunesse

- Développer l'offre d'accueil de jour des enfants en tenant compte des effets de la nouvelle loi
- Créer des conditions nécessaires au maintien d'un jardin d'enfants dans le quartier de la Forêt
- Favoriser l'accueil parascolaire en augmentant l'offre des réfectoires scolaires
- Encourager et soutenir les actions du Pédibus sur le territoire d'Ecublens
- Favoriser toute action d'animation en faveur des jeunes
- Soutenir les actions dans l'Ouest lausannois, par la mise en œuvre de programmes de socialisation et de formations élémentaires nécessaires à certains jeunes pour qu'ils puissent envisager d'entreprendre un apprentissage
- Soutenir la création d'une plate-forme "prévention jeunesse" dans l'Ouest lausannois.

Energie

- Obtenir le label Cité de l'énergie®
- Se préparer à l'ouverture du marché de l'électricité, par le biais de SIE SA, en défendant de bonnes conditions tarifaires et en garantissant l'approvisionnement et des prix compétitifs.

Environnement

- Elaborer un catalogue de mesures en relation avec le développement durable
- Poursuivre la gestion des forêts par des mesures respectueuses de l'environnement permettant de conserver la certification de nos bois

- Faire appliquer le plan d'arborisation communal
- Créer de nouvelles places de jeux et aires de détente
- Promouvoir l'utilisation de vélos électriques
- Inciter au tri des déchets par des actions visibles et augmenter le taux de recyclage par la mise en place de nouvelles filières.

Finances

- Maintenir un taux d'imposition attractif et préserver l'équilibre budgétaire
- Défendre les intérêts communaux face au report de certaines charges cantonales.

Hautes Ecoles

- Etudier un partenariat commune/EPFL concernant la construction d'un centre de rencontres comprenant des salles de spectacles
- S'impliquer comme répondant dans le cadre des différents projets en cours et à venir (Learning center, Centre de conférences et de rencontres, concept de mobilité et places de parc, etc.).

Logement

- Entretenir et rénover le patrimoine locatif communal
- Favoriser l'implantation de constructions à loyers modérés.

Organisation de l'administration et personnel communal

- Renforcer la politique de communication et d'information interne et externe
- Maintenir, voire augmenter, le nombre d'apprentis selon les possibilités des services
- Encourager la formation continue du personnel communal, afin de favoriser les performances et le professionnalisme au sein de l'administration.

Sécurité

- Mettre en place une police de proximité régionale pour l'Ouest lausannois
- Faire baisser le taux de vandalisme et d'incivilités par des mesures de prévention et d'action
- Intensifier la surveillance de quartier
- Favoriser la sécurité par l'amélioration de l'éclairage public
- Maintenir la fréquence des contrôles de vitesse sur le territoire communal.

Sports et santé

- Renforcer l'aide aux sociétés sportives qui ont pour but la formation des jeunes
- Soutenir financièrement les installations à caractère régional
- Etudier la construction d'une salle multifonctionnelle et multiusages
- Améliorer les installations sportives du Croset par l'implantation d'un terrain de sport synthétique, nouvelle génération
- Contribuer au dynamisme et à la mobilité de la population par des actions ciblées
- Mettre en place une action annuelle de prévention de la santé pour tous (prévention de toute sorte de dépendances).

Transports et circulation

- S'impliquer dans la résolution des problèmes de transports et de circulation
- Renforcer la répartition modale en faveur des transports publics, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du réseau 08 des TL, du SDOL et du PALM
- Améliorer l'offre des transports publics (horaires, lignes, sites propres, etc.) au fur et à mesure du développement et sensibiliser la population, par l'information, à l'offre disponible
- Promouvoir la mobilité douce (vélos, piétons), notamment dans les différents aménagements existants et ceux prévus ces prochaines années
- Promouvoir le concept existant "bike + ride", complémentarités vélos-transports publics, aux abords du M1
- Créer un nouvel accès à la zone industrielle du Dévent par l'implantation d'un giratoire à la route de la Pierre et l'aménagement d'une nouvelle route industrielle
- Fluidifier et sécuriser la circulation routière par la création de giratoires: route Neuve/chemin de la Colline et route de Vallaire/chemin de Montaney (lieu-dit "En Verney-Montaney").

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

P. Kaelin

Ph. Poget

Ecublens/VD, le 5 mars 2007
PHP/sm